

DELIBERATION DU BUREAU

SEANCE DU 3 OCTOBRE 2019

OBJET : Demande de subvention pour l'opération « équipement de l'espace tourisme et découverte à Barjols : antenne du CIAP »

Nombre de membres du Bureau : 13 représentant 13 voix
Nombre de membres en exercice : 13 représentant 13 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 9 représentant 9 voix

N° : 033/2019

L'an deux mille dix-neuf et le 3 octobre, le Bureau régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à Brignoles.
Il examine le point n° 1 de l'ordre du jour, visé en objet.
Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

B VAILLOT – D BREMOND - M LATZ – JM CONSTANS - A MONTIER – F PERO –
C LANFRANCHI

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B DE BOISGELIN – A CHARRIER

**Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture
le :
et publication ou notification
le :**

Contexte :

Dans le cadre de la convention « Villes et Pays d'art et d'histoire » signée avec le ministère de la culture et de la communication, le syndicat mixte Provence Verte Verdon s'est engagé à créer un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Depuis plusieurs années, le Pays s'est construit une image de destination touristique basée sur la qualité des paysages, le patrimoine naturel et bâti. Un CIAP renforcerait donc cette stratégie de développement touristique et patrimonial. En effet, une analyse des retombées économiques et sociales des actions culturelles et patrimoniales sur le territoire a révélé que la culture participait de manière très importante au développement économique du territoire Provence Verte Verdon. En effet, ce territoire est dépositaire d'un héritage historique remarquable qui doit lui permettre de conserver de solides racines, de donner du sens aux actions qu'elle va conduire pour développer son territoire et d'apporter de la valeur à certaines de ses activités économiques (produits de terroir, tourisme, culture, etc.). Cet effort de valorisation du patrimoine ainsi que la rénovation et la valorisation des centres anciens des villages doivent être conçu comme des outils au service du développement économique du territoire.

Le Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du pays.

Créé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité territoriale (musée, médiathèque, pôles culturels...), il contribue à compléter le maillage culturel du territoire. Lieu d'information et de pédagogie, le CIAP s'adresse en priorité aux habitants du territoire, mais également aux touristes, francophones ou non.

Le CIAP a pour rôle de :

- Mettre en valeur les ressources architecturales et patrimoniales du territoire en vue de favoriser un développement culturel profitable à tous ; à ce titre, le CIAP fait découvrir et comprendre l'architecture et le patrimoine du territoire concerné en présentant les étapes successives de sa constitution en les contextualisant par l'apport de données géographiques, historiques, politiques, religieuses, socio-économiques, ethnologiques et techniques.
- Sensibiliser la population aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de la du pays et de l'impliquer davantage dans la réalisation de projets de mise en valeur du patrimoine.
- Offrir un support pédagogique, c'est-à-dire fournir les outils permettant d'analyser et de comprendre la ville ou le territoire et de s'y repérer.

Véritable outil de médiation, le CIAP doit renvoyer les visiteurs vers les lieux patrimoniaux pour lesquels il donne des clés de lecture mais également vers les autres équipements culturels du pays intervenant dans les champs du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme.

Le CIAP représente donc un enjeu important en termes de pédagogie et de sensibilisation au patrimoine. Il est un outil important qui doit s'articuler à la dynamique touristique en cours et permettre de comprendre la politique de développement du territoire et la valoriser.

Un parcours d'interprétation en Provence Verte

Afin de créer un maillage territorial, et ainsi toucher divers publics dans divers lieux du territoire, le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte souhaite :

- développer un « CIAP cœur » à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume dans l'ancien Hôtel-Dieu. Cette maison du dernier quart du XVIIe siècle est implantée dans le quartier historique de la « Juiverie », dans l'ancienne « rue de la Juterie ».

- Développer deux « modules CIAP » répartis au Nord et au Sud du territoire, sur des axes de passage :

- L' « Espace Sainte-Baume » à Plan d'Aups
- L' « Espace patrimoine, tourisme et paysages » à Barjols

Ce réseau CIAP ainsi formé d'un CIAP cœur, principal et de 2 modules CIAP fixes qui fonctionneront entre eux sur le mode du « renvoi » d'un site à un autre (notamment par des contenus articulés, des partis pris scénographiques et graphiques cohérents, coordonnés, une signalétique commune et des actions de communication commune) permettra de donner les clés de lecture du territoire aux différents publics touchés, publics culturels, patrimoniaux et touristiques.

Description de l'opération :

Objectifs

Après la création du 1^{er} espace de ce réseau au Plan d'Aups, le PAH souhaite concevoir la seconde antenne du territoire à Barjols. Une exposition permanente dans l'office de tourisme présentera le patrimoine, les activités humaines et les paysages du territoire Provence Verdon correspondant au Nord du Pays Provence verte Verdon.

Pour chaque thème développé une ou plusieurs propositions de circuits de découverte des communes seront proposées. Cet espace comprendra :

Un espace d'exposition permanente :

- Un ensemble de 6 panneaux présentant le patrimoine du territoire concerné
 - Découvrir le territoire... au fil de l'eau
 - Partir sur la route des châteaux classiques
 - Découvrir le patrimoine agricole et artisanal
 - A la découverte d'un terroir
 - Se balader de village en village
 - Découvrir les chapelles des villages
- 2 panneaux traitant spécifiquement du patrimoine et de l'histoire de Barjols
- 1 panneau présentant le label Villes et Pays d'art et d'histoire
- 1 maquette centrale présentant le territoire et les circuits proposés dans l'exposition

Un espace d'accueil du public :

- Une banque d'accueil permettant l'accueil des PMR
- Du mobilier pour présenter les brochures touristiques et patrimoniales
- Un écran diffusant des images et des vidéos mettant en valeur le patrimoine communal du territoire concerné

Publics ciblés :

- Les visiteurs qui souhaitent découvrir Barjols et les communes du territoire Provence Verdon
- Les habitants : pour leur permettre de (re)découvrir leur patrimoine.

Une étude de programmation a permis de mettre en espace le projet scientifique et culturel et d'établir un chiffrage des travaux à réaliser.

Budget Prévisionnel du projet :

DEPENSES		RECETTES	
Description	Montant HT	Organisme	Montant
Réalisation films	14 000 €	Conseil Régional PACA + FEADER	58 773,76€
Matériel multimédia	5 771 €	Autofinancement	14 693,44 €
Maquette tactile	16 050 €		
Mobilier et impression	37 646,20 €		
TOTAL	73 467,20 €	TOTAL	73 467,20 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De valider le projet « équipement de l'espace tourisme et découverte à Barjols : antenne du CIAP » et son plan de financement
- D'autoriser le Président à solliciter les aides du Conseil Régional PACA et de l'Union Européenne (Leader Provence Verte Saint Baume) conformément au plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte



Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source